



La 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM déroulée avec succès à Port-au-Prince

La 24e réunion intersessionnelle de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Caraïbes (CARICOM) s'est déroulée avec succès à Port-au-Prince, les 18 et 19 février. C'est pour la première fois qu'Haïti, qui assure la présidence tournante de cette organisation régionale depuis janvier 2013, accueille une réunion de ce genre.

Onze Chefs d'Etat et de Gouvernement et une centaine de délégués ont participé à ces assises pour défendre l'intérêt de la région caribéenne. Plusieurs problématiques communes ont été ainsi au centre des discussions telles que : la sécurité régionale et hémisphérique, la libre circulation des personnes et des biens, le transport, le changement climatique...

« Tout en étant conscients de certaines limites, notre processus d'intégration n'atteindra pas l'harmonie nécessaire à son perfectionnement si nos concitoyens n'apprennent pas à se connaître et à s'apprécier les uns les autres et s'ils n'ont pas la possibilité de travailler ensemble. C'est le prix de l'unité et de la solidarité, pour lequel nous luttons tous », a affirmé le Président Martelly.



Haïti présente un projet de développement à la CARICOM

Un projet stratégique portant sur le développement de la Caraïbe a été présenté par le Président de la République d'Haïti aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région lors de la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM à Port-au-Prince. Il s'agit de faciliter un système de traçabilité électronique, l'amélioration des capacités des pays membres de la CARICOM et leur comportement face aux défis posés par le marché d'exportation international ainsi que la chaîne de valeur. Les gouvernements d'Haïti et de Guyana se sont engagés à tenir d'autres discussions bilatérales sur la question.



Satisfactions partagées

Le Président Michel Joseph Martelly, qui a présidé cette 24e réunion, se réjouit de sa réussite et reste convaincu des éventuelles retombées positives en faveur des pays membres de la CARICOM. Les participants-visiteurs ont exprimé leur satisfaction et félicité Haïti pour son accueil chaleureux. Certains d'entre eux ont pensé que le dynamisme haïtien pour se relever et ses stratégies pour redynamiser son économie est à suivre, car il interpelle à des réflexions profondes sur l'avenir de la région.



Une soirée artistique spéciale pour valoriser la culture haïtienne

Une soirée artistique, agrémentée de musiques, de danses et de couleurs, a été organisée à l'hôtel Oasis à l'honneur des participants à la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM. Il s'agissait de valoriser la riche culture haïtienne. Cette soirée spéciale a été animée par la chanteuse Fabienne Denis, en présence du couple présidentiel haïtien.



Vers une ligne aérienne caribéenne

Une ligne aérienne caribéenne pour faciliter les échanges commerciaux et touristiques entre les pays de la Caraïbe est mise sur le tapis. «...parce que chaque fois que vous allez dans un pays de la Caraïbe, il faut passer par Miami ou le Panama, donc il est important de voir comment nous pouvons avoir une ligne aérienne caribéenne.. », a déclaré le Ministre du Tourisme, Mme Stéphanie Balmir Villedrouin, en marge de la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM. Mme Villedrouin a rappelé que le Président de la République insiste beaucoup sur l'importance du secteur touristique comme moteur de la croissance économique d'Haïti. « C'est ce travail que nous allons mettre en perspective, pendant que le Président de la République d'Haïti assure la présidence tournante de la CARICOM pendant 6 mois », a-t-elle déclaré.



D'importants travaux d'aménagement effectués au Boulevard Toussaint Louverture

Le Boulevard Toussaint Louverture, communément appelé Route de l'Aéroport, a un nouveau visage, suite aux récents travaux d'infrastructures et de décoration entrepris par l'Etat haïtien. Actuellement, l'environnement immédiat de l'Aéroport International Toussaint Louverture, orné des couleurs nationales des pays membres de la CARICOM, présente un aspect particulier.



Le Président Martelly formule ses vœux de succès à son homologue équatorien réélu

Le Président Michel Joseph Martelly a adressé ses félicitations à M. Rafael Correa Delgado pour sa réélection à la présidentielle équatorienne, déroulée le dimanche 17 février, avec 56,7 % des suffrages. Il en profite pour formuler ses vœux de succès à son homologue équatorien au moment de réassumer ses nouvelles fonctions. Le Chef de l'Etat, au nom du Gouvernement et du peuple d'Haïti, réaffirme son engagement à maintenir et à consolider les relations cordiales qui ont toujours caractérisé l'histoire des deux pays.



Note de Presse du Bureau de Communication de la Présidence

Le Bureau de Communication de la Présidence porte à la connaissance du public que le Secrétaire Général du Palais National a reçu et accepté, le lundi 18 Février 2013, la démission de M. Karl Jean-Jeune comme employé de ladite institution.



J'adresse mes remerciements aux Chefs d'Etat et de Gouvernement qui ont participé à la réussite de la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM, déroulée les 18 et 19 février à Port-au-Prince. Je félicite d'une façon générale les institutions étatiques pour leur collaboration, mais aussi le peuple haïtien pour son comportement exemplaire pendant le séjour de ces personnalités de la Caraïbe en Haïti. Je suis convaincu que la région caribéenne bénéficiera des retombées positives de cette réunion historique.





Le Chef de l'État invité à intervenir pour aider le CSPJ à désigner ses trois membres au CTCEP

Dans une correspondance reçue par la Présidence le lundi 18 février 2013, le Président du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Me Anel Alexis Joseph, a informé le Président Michel Martelly de l'incapacité dudit Conseil à trouver une issue favorable à la crise qui sévit au sein de cette institution, eu égard à la désignation de ses trois membres actuellement installés et en fonction au CEP. En effet, Me Joseph a sollicité formellement du Président de la République son intervention, afin d'aider le Pouvoir Judiciaire à sortir de cette impasse.

En tant que garant de la bonne marche des institutions, le Chef de l'Etat a rapidement lancé une invitation aux représentants du CSPJ au sein du CEP afin de débattre de la situation et trouver la solution la plus appropriée. Il en profite pour réitérer la ferme détermination de l'Exécutif d'œuvrer pour la tenue, cette année, d'élections libres, honnêtes, démocratiques et inclusives dans le pays.

Le PSUGO fait son chemin lentement, mais sûrement

Le Programme de Scolarisation Gratuite et Universelle (PSUGO) poursuit petit-à-petit son chemin et s'améliore au fur et à mesure. Près de 1 million 188 milles enfants bénéficient déjà de ce programme. Pour l'heure, une loi portant sur le Fonds National d'Education est en attente au Parlement parmi les 40 autres déposées par l'Exécutif. A date, 65, 183,300 gourdes ont été décaissés pour 2,414 écoles publiques au profit de 651,833 élèves à travers les 10 départements.

L'Administration Martelly/Lamothe ne tolère pas la corruption

Parmi les personnes impliquées dans le détournement de 10 millions de gourdes destinées au Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire (PSUGO), 70 sont renvoyées devant le tribunal criminel. Selon le juge d'instruction Vinx Etienne, sept d'entre elles sont incarcérées. Une cinquantaine d'autres sont en cavale. Actuellement, un audit est en cours de réalisation afin d'éliminer les cas de corruption et de vol au sein du PSUGO initié par le Président Michel Joseph Martelly en 2011. « Notre administration ne tolère pas la corruption », a déclaré le Premier Ministre, M. Laurent Salvador Lamothe.



Electrifier le pays, un engagement renforcé

Depuis le 6 février, 1655 lampadaires sont en train d'être installés dans toutes les sections communales du pays. L'annonce a été faite mercredi lors du onzième Conseil de Gouvernement. Cette démarche rentre en ligne droite avec le programme « Ban m limyè, ban m lavi » qui, lancé par le Président Michel Joseph Martelly en janvier 2012, vise à électrifier, à long terme, toutes les communes et sections communales du pays et 200 000 maisons en moins de deux ans. L'engagement de l'Administration Martelly/Lamothe est de plus en plus renforcé à ce sujet.

Intégration des jeunes Agronomes et étudiants au Programme d'urgence Post-Sandy

Le Secrétaire d'Etat à la relance agricole a présenté à une cinquantaine de jeunes Agronomes et d'étudiants-finissants le volet du programme d'urgence concernant le traitement des ravines et le curage des canaux d'irrigation. En plus de contribuer à la protection de l'environnement, à l'amélioration de la production, ce programme permettra d'assurer une insertion professionnelle des jeunes agronomes et des étudiants de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV).



Entrée en fonction du nouveau directeur général de l'OFATMA

Le nouveau directeur général de l'Office d'assurance accidents du travail, maladie et maternité (OFATMA), M. Max Rudolphe Saint-Albin, a pris officiellement ses fonctions mercredi. « Je me sens honoré de la confiance placée en moi pour diriger l'OFATMA alors même qu'il est à un tournant décisif de sa mission », a déclaré M. Saint-Albin, en présence du ministre des Affaires sociales et du Travail, M. Charles Jean-Jacques, qui a dirigé cette institution pendant cinq ans. Il a assuré : « Nous allons non seulement poursuivre nos activités traditionnelles, mais également rechercher de nouvelles solutions aux nombreux problèmes de sécurité sociale, champ devenu prioritaire depuis l'accession au pouvoir du Président Martelly ».

Mme Monique Rocourt installée à la tête de l'ISPAN

Le Ministre de la Culture, Mme Josette Darguste, a procédé mercredi à l'installation de Mme Monique Rocourt comme nouvelle directrice de l'Institut du Sauvegarde du Patrimoine Nationale (ISPAN), organisme public créé par le décret du 28 mars 1979.

Mme Rocourt, qui base son programme de restauration de la mémoire sur la jeunesse haïtienne, fait appel à la participation citoyenne toute entière. Elle a annoncé la mise sur pied d'un programme qui consistera à solliciter de chaque Haïtien un don de 5 gourdes chaque 1er janvier et une journée de travail pour la sauvegarde des monuments.



Inauguration d'un centre communal de pêche à Marigot

Le secrétaire d'Etat à la Production animale, le Dr Michel Chancy et le Directeur général adjoint à la Pêche, Agr Pierre-Guy Lafontant ont inauguré le jeudi 7 février 2013, à Marigot, un centre communal de pêche. Ce centre, le premier d'une série de 4 à installer dans plusieurs communes du département du Sud-est comporte boutique de pêche, une salle de traitement, une salle de conservation, une salle de formation a été financé par la coopération espagnole. Il permettra aux pêcheurs et aux marchandes de poissons de mieux tirer partie de leurs activités économiques. Il vient compléter un programme d'installation de dispositifs de concentration de poissons (DCP) qui permet d'augmenter les prises dans la région.

Le MARNDR soutient la production agricole à Thomazeau

La Direction Département Agricole de l'Ouest du Ministère de l'Agriculture (MARNDR) a procédé le mardi 19 février 2013 à Thomazeau à la remise d'une pompe pour l'irrigation de 500 hectares de terre. Il a procédé aussi à l'évaluation de la production de haricot dans le cadre de la campagne d'hiver. Le MARNDR avait distribué aux agriculteurs de cette commune 8 tonnes de semences de haricot en novembre dernier. La DDAO a effectué également une clinique mobile vétérinaire où 1000 têtes de bétail ont été vaccinées contre le Newcastle pour les poules et contre la rage pour les chiens et chats et contre le charbon pour les petits et gros ruminants à Thomazeau.



D'importantes dispositions au sein de l'Administration Martelly/Lamothe

L'Administration Martelly/Lamothe a pris d'importantes dispositions au profit du peuple haïtien, telles que : l'analyse de l'utilisation du budget de 875 millions de gourdes décaissés dans le cadre de l'état d'urgence qui est spécifiquement disponible pour contrôler l'impact des intempéries sur le secteur agricole, l'augmentation de 40% du budget de l'ULCC afin de lutter contre la corruption, l'engagement pris pour protéger la population de la fraude dans les coûts des services publics comme DGI ou Immigration, la décision de laisser les améliorations, réparations et réhabilitations électriques comme infrastructure permanente pour le Cap-Haïtien, un audit en cours de réalisation pour éliminer les cas de corruption et de

vol dans le Programme de Scolarisation Gratuite et Universelle (PSUGO) ...

Ces nouvelles dispositions ont été annoncées mercredi lors du onzième Conseil de Gouvernement au cours duquel les points suivants ont été débattus: le rapport des activités réalisées et des dépenses effectuées pour le Carnaval national du Cap-Haïtien, l'état d'avancement du PSUGO, le rapport relatif à la 24ème réunion intersessionnelle de la CARICOM, et l'état d'avancement des travaux de restructuration des réseaux de l'Electricité d'Haïti et les résultats obtenus dans le cadre du projet de dynamisation de la compagnie.





Coopération : visite officielle du Ministre du Tourisme au Mexique

Le Ministre du Tourisme, Stéphanie Balmir Villedrouin, a effectué mercredi une visite officielle à Mexico, en vue de renforcer la coopération avec le Mexique en matière touristique. Mme Villedrouin a rencontré la nouvelle Secrétaire d'Etat du Tourisme du Mexique, Mme Claudia Ruiz Massieu, pour s'assurer du suivi de l'accord de coopération signé par les deux pays en 2012 dans ce domaine.

Mme Villedrouin a aussi présenté le projet de développement touristique d'Haïti en collaboration avec le secteur privé lors de plusieurs rencontres avec des hommes d'affaires mexicains. Cette deuxième visite officielle a permis également au Ministre de finaliser les travaux du Programme Stratégique des Régions Intégrées d'Aménagement Touristique du sud, avec le Fonds National pour le Développement du Tourisme.

Plusieurs conclusions à l'issue de la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Caraïbes ont abouti à plusieurs conclusions à l'issue de la 24e réunion intersessionnelle de la CARICOM. Parmi elles, en effet :

-- Il a été décidé d'introduire l'interprétation française lors des réunions de la Communauté

-- Un mandat a été confié à l'Agence pour la criminalité et la sécurité (IMPACS) mise en œuvre par la CARICOM, en vue de fournir des conseils aux Etats membres dans le domaine de la violence des gangs et la prévalence liée à des meurtres armés

-- L'aide régionale pour une Stratégie commerciale a été approuvée. Elle est considérée comme un outil essentiel pour la mobilisation des ressources nécessaires de la Région l'amélioration de sa compétitivité sur le marché international

-- Il est prévu d'organiser le prochain Sommet de la CARICOM en juillet 2013 à Trinidad and Tobago

-- Il a été conclu que le Traité sur le commerce des armes était nécessaire pour combler ces lacunes, et se sont mis d'accord sur l'adoption de règles communes mondiales, qui seraient soutenues par un ensemble de règles juridiquement contraignantes

-- Une série de consultations nationales seront menées pendant les cinq années du Plan communautaire stratégique quinquennal (2014-2019)

-- Une mise à jour sera effectuée sur les préparatifs du CARIFESTA XI, qui se tiendra du 16 au 25 août 2013 à Surinam, où Haïti sera hautement représenté

-- Il a été approuvé la proposition du Président de la République, SEM Michel Joseph Martelly, d'une séance de travail sur la possibilité de tenir un Sommet CARICOM-Etats-Unis d'Amérique, dans les 12 prochains mois.



Marché agricole

Au cours du carnaval 2013, le Ministère de l'Agriculture a appuyé l'Organisation d'un marché agricole au Cap-Haitien afin d'assurer l'approvisionnement en produits alimentaires et agricoles locaux des hôtels, restaurants dans la région Nord et de permettre aux commerçants de profiter de la présence de centaines de milliers de carnavaliers. Cette activité a permis aux entreprises de plusieurs départements d'écouler des produits locaux et aux organisateurs du carnaval d'éviter une rupture de stocks de produits alimentaires.



Haïti dispose de sa première réserve de biosphère

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a officialisé mercredi son approbation en juillet 2012 à la création de la première réserve de biosphère d'Haïti : la réserve de biosphère La Selle. Un certificat a été remis à cet effet au gouvernement haïtien, représenté en la circonstance par les ministres de l'Education nationale et de l'Environnement. La cérémonie s'est déroulée ce mercredi 20 février au local des études post-graduées de l'Université d'Etat d'Haïti, situé à Pacot, Port-au-Prince. Cette approbation consacre l'intégration du pays dans le réseau mondial des réserves de biosphère de l'Unesco, d'après le représentant de l'Unesco, dépêché spécialement à Port-au-Prince.



Une délégation de parlementaires américains accueillie au Palais National

Le Président Michel Joseph Martelly a accueilli jeudi au Palais National une délégation de quatre sénateurs américains qui ont effectué une visite officielle en Haïti. Les discussions ont porté, entre autres, sur l'état d'avancement du pays. Lors d'une conférence de presse au salon diplomatique de l'Aéroport international Toussaint Louverture, le parlementaire Patrick Lehy a exprimé sa satisfaction par rapport aux énormes efforts accomplis par l'Administration Martelly dans le pays qui a été victime d'un tremblement de terre dévastateur en 2010.



Le Président de la République adresse ses condoléances aux proches du défunt Docteur Daniel Mathurin

Le Président Michel Joseph Martelly a adressé ses sincères condoléances à la famille et aux amis du regretté Docteur Daniel Mathurin qui a succombé de ses blessures suite à un terrible accident de la circulation, le 17 février dernier, sur la route de Santiago en République Dominicaine. « Je tiens à saluer la mémoire de ce Médecin, passionné d'histoire, de géophysique et d'astronomie, intéressé à la promotion d'une Haïti régénérée qui puise de l'énergie de ses racines précolombiennes et afro-caribéennes », a fait savoir le Chef de l'Etat.



Tournée d'un grand chef cuisinier international Jose Ramon Puerta Andres dans le Nord

A l'initiative du Ministère du Tourisme, le chef de Cuisine de réputation internationale Jose Ramon Puerta Andres est en tournée dans le Nord du Pays pour visiter plusieurs des institutions hôtelières du département et goûter à la magie de la gastronomie de la Région Nord. Au cours de ce périple, le chef de Cuisine espagnol Jose Ramon Puerta Andres de notoriété mondiale réalisera aussi un grand reportage Vidéo sur la Gastronomie haïtienne afin de mieux la présenter à l'échelle internationale. Au passage, le chef Jose Puerta Andres a exploré certains des sites majeurs du Nord dont la Citadelle Laferrière, le Palais Sans Souci, le Centre Ville Historique du Cap-Haitien... Le Chef Jose Andres a fait des démonstrations de son expertise en Art Culinaire dans plusieurs des restaurants-hôtels qu'il visite dans la Cité Christophienne.





Discours de SEM Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, Président de la Conférence lors du 24e Sommet de la CARICOM

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir sur la terre d'Haïti à l'occasion de la vingt-quatrième réunion intersessionnelle de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM. Je me fais le porte-parole de toute la nation haïtienne qui vous souhaite la bienvenue et vous offre de tout cœur un séjour des plus agréables.

Pour le peuple haïtien ouvert et hospitalier, cette importante rencontre est un événement inédit dans ses annales et il apprécie pleinement l'honneur qui lui est fait de pouvoir recevoir ses frères et sœurs venus de toute la région Caraïbe en vue de travailler ensemble sur la résolution des défis communs dans le domaine du développement durable.

Il me plaît d'adresser mes félicitations à l'Honorable Docteur Kenny Anthony, Premier Ministre de Sainte Lucie pour le travail excellent qu'il a accompli durant sa gestion de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Caribéenne. C'est avec plaisir que je salue l'arrivée au Bureau de la Conférence de l'Honorable Premier Ministre de Trinité-et-Tobago, Mme Kamla Persad-Bissessar.

J'accueille, avec la plus grande satisfaction, le retour des Iles Turks and Caïcos au sein de la famille caribéenne, en la personne du Premier Ministre, l'Honorable Docteur Rufus Ewing.

J'en profite également pour saluer le travail remarquable du Secrétaire Général, Monsieur Irwin Larocque. Enfin, la présence parmi nous des Premières Dames de la Guyane et de St Vincent et des Grenadines est un rayon de soleil qui vient éclairer la tenue de cette 24ème Session.

Je souhaite à vous tous, frères et sœurs de la Caraïbe, la plus cordiale bienvenue en Haïti. Vous êtes ici chez vous !

Mesdames, Messieurs les Chefs de Déléation, Distingués Invités,

Je suis très honoré qu'Haïti, pour la première fois, depuis son intégration à la Communauté de la Caraïbe, assure la présidence de cette structure d'intégration régionale. La mer des Caraïbes est la « mare nostrum ». Nous faisons face aux mêmes réalités dans « La Caraïbe où nous vivons ». Cette réalité, nous l'endurons dans la menace produite sur nos îles par le changement climatique. Les inondations et les sécheresses plus fréquentes, les tempêtes plus puissantes liées au réchauffement planétaire imputable aux gaz à effet de serre ont mis à rude épreuve nos politiques dans le domaine des infrastructures, de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éradication de la pauvreté.

Pour nous autres Caribéens, habitants de petites îles en développement, les risques résident également dans la hausse du niveau de la mer qui, au-delà du déplacement temporaire ou permanent des populations côtières, menacerait l'existence même de nos pays. Nos actions dans ce domaine sont donc guidées par un réflexe de survie. C'est pourquoi nous ne cesserons jamais de plaider dans les forums internationaux en faveur des politiques de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques fondées sur la coopération internationale.

Nous considérons que des progrès ont été accomplis dans la prise de conscience de ce danger au vu des décisions prises, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui a eu lieu à Rio de Janeiro au mois de juin 2012. Les Chefs d'Etat du monde entier ont, en effet, entériné le concept d'économie verte et accordé une attention soutenue aux questions de financement et de transfert de technologie au bénéfice des Pays les Moins Avancés (PMA), les Etats d'Afrique et les Petits Etats Insulaires en Développement, pour leur permettre de poursuivre leurs politiques et programmes écologiquement viables en vue du développement humain.

Il est vraiment urgent de mettre en œuvre des mécanismes novateurs de financement. Maintenant que le siège du Fonds du Climat Vert a été attribué, nous souhaitons qu'il ne tarde pas à être opérationnel. Nos programmes dans les domaines de la conservation et de la gestion des forêts, par exemple, ne peuvent plus attendre.

C'est, en particulier, le cas de mon pays dont la couverture forestière a été réduite à moins de 2%. Considérant cette question comme une urgence nationale, qui a des résonances même sur le plan régional, il m'avait semblé opportun de déclarer 2013: année de l'environnement et de la relance agricole.

Mesdames, Messieurs les Chefs de Déléation, Distingués invités,

Pendant deux jours, cette conférence de Haut Niveau nous donnera l'occasion de débattre sur des problèmes cruciaux de la région. Je commencerai par citer le problème de la circulation des personnes et des biens. Nos pays vivent une situation paradoxale : si près mais pourtant si loin ! Parmi tant d'autres facteurs, l'inexistence d'un système de transport dédié constitue le cœur de ce problème. En effet, pour certains de nos concitoyens, voyager au sein de la Communauté relève de l'odyssée. En ce qui a trait à notre production, trop souvent, un bien fabriqué à l'intérieur de la Communauté doit transiter par un pays extra-

communautaire avant d'arriver à destination, dans un autre Etat membre de la Communauté. Dans ces conditions, les échanges commerciaux intercommunautaires n'arriveront pas à atteindre un niveau de croissance acceptable.

La situation du transport nous conduit à aborder un autre problème tout aussi important, celui de la mobilité des personnes à l'intérieur de l'espace communautaire.

La création de la Communauté vise avant tout à mettre en contact et rassembler les Hommes et les Femmes de la Caraïbe autour de mêmes valeurs et d'un objectif commun. Tout en étant conscient de certaines limitations, notre processus d'intégration n'atteindra l'harmonie nécessaire à son achèvement que lorsque nos concitoyens et concitoyennes apprendront à se connaître, à s'apprécier et auront l'opportunité de travailler ensemble. L'union et la solidarité pour lesquelles nous œuvrons tous sont à ce prix.

Il en est de même pour la question de la langue. Notre diversité fait notre richesse. La culture des autres fait partie de notre patrimoine à tous. L'intégration c'est aussi cette possibilité pour l'autre d'exprimer sa particularité. Notre Communauté est une Tour de Babel qui demande à être valorisée. La question, à mon avis, est d'importance. Je vous demanderais pour cela de lui accorder de l'intérêt.

Mesdames, Messieurs,

Notre quête de développement durable est parsemée d'embûches de toutes sortes. Nous devons déjouer par exemple les pièges qui nous sont tendus par la criminalité transnationale organisée. La souveraineté de nos pays est parfois violée par des acteurs non-étatiques puissants qui se consacrent au trafic illicite des stupéfiants et qui utilisent nos territoires comme points de transit.

Face à cette menace, nous devons renforcer notre coopération dans le but de faire échec à ces réseaux de malfaiteurs qui trop souvent parviennent à ouvrir des brèches dans nos dispositifs de sécurité, à mettre en péril des pans entiers de nos systèmes économiques et à provoquer des perturbations sociales et politiques.

Compte tenu de nos moyens limités, il serait indiqué que nous recevions dans cette lutte l'appui des Etats concernés par ce trafic, y compris les équipements et la mise en place de programmes de perfectionnement de nos agents.

Le trafic de la drogue étend aussi ses tentacules sur le secteur financier. Nous devons assurer chaque jour une meilleure protection à notre système bancaire en vue de combattre le blanchiment d'argent et la corruption. Au cours de ce Sommet, nous aurons l'occasion d'affiner notre analyse sur ces fileaux et de proposer de nouveaux instruments de lutte.

Mesdames, Messieurs les Chefs de Déléation, Distingués invités,

La création de la CARICOM, le 4 juillet 1973, fut une grande victoire pour les pays de la Caraïbe qui ont pu envoyer un message d'unité et de coopération solidaire au reste du monde. Désormais, il faudra compter avec ce bloc sous-régional qui cherche à faire des relations économiques et commerciales une force positive au développement durable de nos pays. La République d'Haïti n'est pas restée en dehors de ce mouvement d'intégration de la région. Dans une conjoncture favorable, elle a pu obtenir son admission définitive à la Communauté en l'année 2002.

Aujourd'hui, la République d'Haïti assure la présidence tournante de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui est l'organe suprême de la Communauté et représente, en cette qualité, l'Institution sur la scène internationale, comme par exemple dans le quartet de la Communauté des Etats de l'Amérique Latine et de la Caraïbe (CELAC).

C'est dans ce contexte, que je profite de cet espace pour faire un plaidoyer en faveur de mon pays qui, pour les observateurs éclairés, n'a pas su profiter pleinement de son adhésion à la Communauté.

Aujourd'hui encore, je voudrais vous dire qu'Haïti doit être perçu et traité comme une opportunité. Malgré ses difficultés, il représente une occasion favorable pour la région, une opportunité pour chaque pays de la CARICOM.

Nous représentons un marché de près de dix millions d'habitants, des atouts naturels insoupçonnables et un riche patrimoine culturel qui peuvent fournir une sérieuse contribution à la santé de nos économies. Tout compte fait, une économie haïtienne qui fonctionne sert mieux les intérêts de la CARICOM qui élargit ainsi son marché et ses possibilités d'être plus compétitive.

Notre économie a besoin d'être soutenue par des investissements productifs pour être viable. Des avancées appréciables sont en train d'être effectuées dans cette direction. Je voudrais nommer la toute récente compagnie haïtienne-jamaïcaine, Haitian Broilers, spécialisée dans la production d'aliments pour volailles, qui a osé croire dans le renouveau du pays. Elle a réalisé un investissement de 10 millions de dollars qui a généré 80 emplois directs et plus de 3000 emplois indirects dans une filière aussi importante que l'élevage de poulets. Ce bel exemple mérite d'être salué et suivi.

Mesdames, Messieurs,

L'adhésion d'Haïti à la CARICOM est un fait positif et nous prenons toutes les dispositions pour qu'Haïti joue pleinement et entièrement son rôle dans l'organisation.

Dans le domaine commercial, Haïti est en passe d'engager de nouvelles négociations sur sa liste de concessions tarifaires à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'importance stratégique de cette démarche m'amène à solliciter une nouvelle fois votre appui.

J'ai déjà passé les instructions nécessaires pour donner un coup d'accélérateur au processus visant l'harmonisation des lois nationales aux normes communautaires. Dans les mois à venir, toutes les dispositions seront prises pour mettre le pays en règle avec le régime du commerce des biens et services.

Ainsi, la loi sur l'importation et l'exportation de biens d'origine communautaire en exemption de tous droits et restrictions quantitatives sera bientôt soumise au Parlement. Il en est de même de la loi concernant le Tarif national basé sur le Tarif extérieur commun et le Système harmonisé 2007 ainsi que celle sur le Certificat d'origine et les sanctions contre la documentation frauduleuse.

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention sur le fait que certains de nos partenaires commerciaux extracommunautaires adoptent de nouvelles législations qui, tout en voulant protéger la santé de leur population, réduisent l'accès de nos producteurs à leurs marchés. Dans un très proche avenir, nos produits devront fournir toutes les informations sur leur composition et leur origine pour avoir accès à certains marchés. C'est en ce sens que la République d'Haïti souhaite proposer à l'examen de notre Conférence un projet sur la traçabilité des produits agricoles et nos agriculteurs devant permettre à terme à nos producteurs de se conformer aux réglementations internationales. Il proposera également un autre projet sur la création d'une marine marchande caribéenne.

La Communauté recèle de potentialités qui peuvent encore être exploitées. Avec ses dix millions d'habitants, la République d'Haïti peut être un bon pourvoyeur de produits agro-alimentaires, notamment des fruits et légumes, et de produits artisanaux. Elle peut représenter également un bon débouché pour les produits originaires de la région.

Un climat propice aux investissements a été créé par le Gouvernement. L'industrie touristique, en plein essor dans la région, peut-être aussi développée dans mon pays. En cela, nous pourrions aussi procéder à un échange d'expérience car c'est l'un des secteurs porteurs sur lesquels mon Gouvernement compte s'appuyer pour réaliser ses objectifs de croissance économique et de création d'emplois décents.

Dans le cadre de la libre circulation des personnes qualifiées, je salue les progrès réalisés en faveur des détenteurs de passeports officiels et diplomatiques. Je souhaite que ces dispositions s'étendent aux entrepreneurs et aux socio-professionnels en attendant de pouvoir le généraliser aux autres catégories de travailleurs de la Communauté.

La République d'Haïti entend apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de la Communauté tels que l'amélioration de la production, de la productivité et de la compétitivité au niveau international. Ces objectifs sont réalisables dans le cadre du marché intérieur pleinement intégré et libéralisé que nous avons constitué.

Le travail ne fait que commencer. Le pays a un champ immense à défricher dans tous les secteurs de la coopération fonctionnelle de la Communauté pour se mettre au même palier que ses partenaires.

Je voudrais conclure par la question de la Sécurité régionale et hémisphérique. Je suis convaincu que les initiatives visant à contrecarrer le phénomène de l'insécurité n'apporteront pas de fruit sans une implication de tous les acteurs et un renforcement des capacités des Etats Membres. La CARICOM Implementation Agency for Crime and Security (IMPACS) est, à mon avis, le cadre idéal pour la coordination de nos efforts. Je souhaite tout particulièrement le renforcement de la coopération entre cette Agence et la République d'Haïti.

Mon objectif durant les prochains mois est d'assurer, avec la grandeur et le prestige requis, le leadership du processus d'intégration dans l'optique de laisser comme héritage une Communauté caribéenne renforcée, unie et solidaire, et encore plus dynamique.

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,

Nous habitons dans une région paradisiaque, dotée d'une nature exubérante qui inspire les poètes. Dans son recueil de poème intitulé « Caraïbe », René Philoctète, grand poète haïtien ne sait « jusqu'où porter la voix dans cette fête des vagues, l'arrogance de la chlorophylle, le siège des étoiles, dans ce culte à perpétuité du soleil, le va-et-vient des ailes ». Il croit que notre temps est arrivé car c'est l'« Age Caraïbe ! Age d'hommes ! Age nouveau ! Age du bout des temps ! » A nous de matérialiser ce rêve pour que, à l'instar de la nature qui nous environne, la vie soit belle pour toutes nos populations.